ARCHERS de BRETAGNE

Archers du CHR Rennes

Affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc

Ligue de Bretagne

Certificat médical

Liste des contre-indications à la pratique du tir à l'arc

Cette liste est destinée à informer le médecin examinateur et **n'est pas exhaustive**. Il lui appartiendra de juger des contre-indications qui pourraient exister.

- Hypertension artérielle sévère non stabilisée
- Angor d'effort
- Cardiopathie sévère
- Infarctus du myocarde (relatif)
- Pneumothorax récidivant
- Scoliose importante évolutive (relative ou temporaire)
- Fracture récente
- Intervention abdominale récente
- Psychiatrie (laissée à l'appréciation du médecin examinateur)

Je soussigné(e), Docteur :

certifie que Mr, Mme :

né (e) le :

ne présente pas de contre-indication à la pratique du tir à l'arc, y compris en compétition.

Date : **Cachet et signature :**